



Eviter avis insalubrite si pas les moyens de faire les travaux

Par **dedelf**, le **27/09/2012** à **16:31**

Bonjour,

Notre locataire à fait venir l'opah de notre ville pour constater l'insalubrité de notre logement. Et nous le savons maintenant pour pouvoir accélérer sa demande de HLM. Nous avons vecu dans cet appartement pendant 5 ans il etait certes un peu humide mais on ne comprend pas bien le compte rendu catastrophique qui en est fait (par exemple electricité pas aux norme alors qu'elle vient d'être refaite par un professionnel..), nous avons une injonction de travaux pour ne pas avoir cet arrêté d'insalubrite. Nous avons voulu les faire cet été mais la locataire ne nous a pas permis de les faire. Maintenant la procédure suit son cours nous avons 2 mois pour presenté un dossier de travaux. Le probleme est que meme si nous faisons tout ce qui est demandé l'appartement ne sera jamais au normes d'aujourd'hui car il date de 1870. Ce qui l'exclut des subvention anah. Nous n'avons pas les moyens de faire tous les travaux nous ne souhaitons pas garder ce bien de toute façon et le vendre dès que possible mais la locataire à refuser le hlm que la mairie lui a proposé...et va donc rester Je crois que nous sommes coincés que pouvons nous faire pour eviter cet avis qui ne nous permettra meme plus de le vendre et nous obligerai à reloger cette femme à nos frais?